

Procès-verbal  
Réunion du conseil d'établissement  
Le jeudi 14 septembre 2017

Présences :

Mme Annick Massie ➤ Directrice	M. Christian Plouffe ➤ Parent (président)
Mme Véronic Beauchamp ➤ Directrice adjointe par intérim	M. Jérôme Maltais ➤ Parent (vice-président)
Mme Christine Bélanger ➤ Orthopédagogue	Mme Annie St-Jacques ➤ Parent (secrétaire)
Mme Line Charron ➤ Éducatrice au service de garde	Mme Stéphanie Fortin ➤ Parent
Mme Judith Dubois ➤ Technicienne en éducation spécialisée	M. Marc Graveline ➤ Parent
Mme Lynn Dupuis ➤ Enseignante	M. Nicolas Robichaud ➤ Parent
Mme Tammy Girard ➤ Enseignante	
Mme Francine Houle ➤ Enseignante	
Mme Marie-Pierre Poisson ➤ Enseignante	

Absences :

Mme Mylène Raymond ➤ Parent	
--------------------------------	--

**1. Ouverture de la réunion**

Mme Massie procède à l'ouverture de la réunion à 20 h 00.

**2. Vérification du quorum**

Il y a quorum.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Mme Massie informe les membres que, comme l'année dernière, Madame la Commissaire ne souhaite pas être présente aux rencontres du CE. Elle est toutefois toujours disponible pour répondre aux questions des membres. Le point de décision concernant la présence de

la Commissaire aux séances du CE pour l'année 2017-2018 n'est donc pas inscrit à l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Judith Dubois et appuyé par Mme Marie-Pierre Poisson d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CE -01-1709 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**4. Suivi et adoption du procès-verbal du 16 juin 2017**

Il est proposé par M. Jérôme Maltais et appuyé par Mme Francine Houle d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CE -02-1709 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5. Élections**

*Présidence* : M. Christian Plouffe propose sa candidature et est élu à l'unanimité.

*Vice-présidence* : M. Jérôme Maltais propose sa candidature et est élu à l'unanimité.

*Secrétaire* : Mme Annie St-Jacques accepte de remplir les fonctions de secrétaire. Elle est élue à l'unanimité.

CE -03-1709 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6. Parole au public**

Aucun public.

**7. Présence de la direction adjointe**

Les membres doivent se prononcer sur la présence de la directrice adjointe aux séances du CE selon la disponibilité de cette dernière et les dossiers traités.

Il est proposé par M. Nicolas Robichaud et appuyé par Mme Line Charron d'accepter la présence de la direction adjointe aux séances du CE.

CE -04-1709 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8. Dénonciation d'intérêts**

Mme Massie informe les membres que si l'un d'eux a des intérêts dans des dossiers qui pourraient être traités au CE, le membre en question doit le divulguer en signant la dénonciation d'intérêts.

## **9. Calendrier des rencontres du CE 2017-2018**

Les séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 se tiendront le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 selon le calendrier suivant :

- 25 octobre 2017
- 6 décembre 2017
- 21 février 2018
- 28 mars 2018
- 18 avril 2018
- 16 mai 2018
- 13 juin 2018

Il est proposé par M. Marc Graveline et appuyé par Mme Judith Dubois d'approuver ce calendrier.

CE -05-1709      ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **10. Liste des membres du CE**

La liste des membres du conseil d'établissement 2017-2018 est mise à jour et les membres vérifient leur adresse courriel. Du côté des parents, MM. Jérôme Maltais, Christian Plouffe et Nicolas Robichaud de même que Mme Mylène Raymond poursuivent leurs mandats qui se termineront en juin 2018. Mmes Stéphanie Fortin et Annie St-Jacques ont été réélues lors de l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans se terminant en juin 2019. M. Marc Graveline est un nouveau membre-parent. Il a été élu lors de l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans se terminant en juin 2019.

## **11. Formation pour les nouveaux membres du CE**

Une formation portant sur les fonctions et pouvoirs du CE ainsi que sur les nouvelles dispositions légales et le nouveau modèle de répartition des ressources sera offerte aux membres de tous les CE. Cette formation se tiendra à l'école secondaire Nicolas-Gatineau le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

## **12. Lancement de la campagne de financement Humeur**

Le lancement de la campagne a eu lieu avec les trois produits choisis par le CE l'année dernière. Pour la première fois cette année, les parents ont l'option de faire la commande de produits en ligne. La contribution volontaire est aussi possible comme par le passé.

En ce qui concerne le projet de cartes et concours de dessin, M. Nicolas Robichaud aura une rencontre avec Mme Lynn Dupuis le 2 octobre pour préparer une ébauche du projet

qui sera ensuite présentée à l'équipe des enseignants le 19 octobre. Le projet final sera transmis aux membres du CE par courriel. Le but est de commencer la vente des cartes en novembre.

### **13. Déclaration de la direction – Mesure 30170**

Mme Massie indique que les sommes allouées pour la mesure 30170 pour l'année scolaire ont été utilisées en respectant les critères établis. Elle présente la déclaration signée le 13 juillet 2017 à cet effet.

### **14. Activités étudiantes**

#### A) Préscolaire – Jean Laprise

Les élèves de la maternelle recevront la visite du poète-comédien Jean Laprise, mercredi le 2 mai 2018. Il s'agit d'une activité obligatoire payée par le fonds 8. Lorsque l'information sera envoyée aux parents, le coût total par élève sera inscrit sur la fiche descriptive pour que les parents soient mieux informés des activités payées à même la collecte de fonds.

Il est proposé par M. Jérôme Maltais et appuyé par Mme Judith Dubois d'approuver l'activité, telle que présentée.

CE -06-1709      ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### B) Cross-Country

Les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année qui sont inscrits à l'activité se rendront au Championnat scolaire de cross-country à Papineauville le 6 octobre 2017. Il s'agit d'une activité facultative. L'inscription est payée par les parents. L'autobus sera payé par le fonds 8.

Il est proposé par Mme Line Charron et appuyé par Mme Stéphanie Fortin d'approuver l'activité, telle que présentée.

CE -07-1709      ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### C) Camp d'hiver

Cette activité est offerte aux élèves de 5<sup>e</sup> année. Il s'agit d'un camp d'hiver à l'Auberge du P'tit Bonheur au Lac Supérieur dans la région des Laurentides les 16 et 17 janvier 2017. Il s'agit d'une activité facultative payée par les parents. Puisque cette activité engendre une contribution importante des parents, un sondage sur la participation prévue doit être effectué auprès des parents. Un niveau de 75 % de participation est requis pour que l'activité ait lieu. Les élèves qui ne participent pas seront placés dans d'autres groupes. Ce

projet est réalisé depuis plusieurs années et permet aux enfants de vivre des expériences inoubliables et de créer des liens étroits avec leur enseignante et leur groupe-classe.

Il est proposé par Mme Annie St-Jacques et appuyé par M. Nicolas Robichaud d'approuver l'activité, conditionnellement à un résultat au sondage auprès des parents de 75 % en faveur de l'activité.

CE -08-1709 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### D) Brébeuf (Cross-country et divers)

Les enseignants de l'Édifice Brébeuf aimeraient faire approuver par les différents CE concernés les sorties éducatives pour l'année scolaire 2017-2018 pour la Maison de la culture de Gatineau, la Bibliothèque Guy-Sanche et le Centre sportif de Gatineau. Les sorties auront lieu pendant les heures de classe et les déplacements se feront à pied (maximum 4,8 km). Une permission écrite sera demandée aux parents pour chaque sortie.

De plus, les élèves de 6<sup>e</sup> année qui sont inscrits se rendront au Championnat scolaire de cross-country à Papineauville le 6 octobre 2017. Il s'agit d'une activité facultative. L'inscription est payée entièrement par les parents (incluant l'autobus).

Il est proposé par Mme Marie-Pierre Poisson et appuyé par Mme Francine Houle d'approuver l'ensemble des activités présentées pour l'Édifice Brébeuf.

CE -09-1709 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### E) Maison de la culture (5es années)

Les élèves de 5<sup>e</sup> année se rendront à la Maison de la culture le 28 novembre 2017 pour assister à la pièce de théâtre *Terzetto*. Il s'agit d'une activité obligatoire payée par le fonds 8. Cette activité sera également présentée pour obtenir une subvention du programme « La culture à l'école ».

Il est proposé par Mme Lynn Dupuis et appuyé par Mme Tammy Girard d'approuver l'activité, telle que présentée.

CE -10-1709 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 15. Varia

Certains points sont amenés par les membres pour discussion. Des enseignantes ont demandé l'aide des parents pour garnir leur nouvelle classe avec des jeux qui pourraient être utilisés par les élèves durant les activités-récompenses et les périodes libres. Les parents qui feront des dons (que ce soit en argent pour l'achat de jeux par l'enseignante ou en donnant des jeux neufs ou usagés) veulent s'assurer que les jeux demeureront dans la

classe, même si l'enseignante devait quitter en cours d'année ou aller enseigner dans une autre école l'an prochain. Les enseignants paient souvent de leur poche pour se bâtir un inventaire de jeux pour leur classe. Ils conservent bien entendu ces achats. Toutefois, Mme Massie précise que les dons qui proviennent des parents demeurent à l'école. Elle ajoutera ce point dans la prochaine communication aux parents. Il est également discuté qu'une collecte annuelle de jeux usagés pourrait être organisée pour renflouer les jeux et équipements disponibles dans les classes. Cette activité pourrait être jumelée avec la vente-garage de l'OPP.

**16. Prochaine rencontre**

La tenue de la prochaine réunion du CE est prévue pour le mercredi 25 octobre 2017, à 18 h 30.

**17. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Tammy Girard et appuyé par Mme Stéphanie Fortin de procéder à la levée de l'assemblée, à 20h55.

CE -11-1709      ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

M. Christian Plouffe, président

---

Mme Annick Massie, directrice